

2 mai 2011

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 2 mai 2011 à 20h00.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011 est proposée par Michel Fortin.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2011 est proposée par Julie Simard.

Il est proposé par Marco Laplante et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$66 705.71 (chèques numéro 15 227 à 15 313 sauf 15 263).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens demandent la permission d'utiliser le parc pour organiser une soirée blues (jam). Ce serait samedi le 25 juin et les gens seraient invités à venir dîner dans le parc. Le conseil accepte avec enthousiasme et les félicite de leur initiative.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2010

Le comptable, M. Mario Bilodeau de la firme Lachance, Parent & Associés, dépose les états financiers 2010. La Municipalité présente un surplus pour l'année 2010 de \$120 945, ce qui réduit le déficit accumulé à \$47 910.

CONTRAT DE SERVITUDE AVEC LE CPE

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document relatif à la servitude de passage avec le CPE au Jardin de Dominique en référence au tuyau de drainage qui passe sur le terrain de celui-ci.

GROS REBUTS

La collecte des gros rebuts se fera vendredi le 10 juin.

VENTE DE GARAGE

La vente de garage aura lieu les 28 & 29 mai. Comme l'an passé, nous donnerons la possibilité aux gens de louer des tables qui seront installées dans le stationnement du centre communautaire.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Il y a eu des bris majeurs dans certains rangs lors de la fonte de neige. Plusieurs voyages de gravier seront à mettre quand la période de dégel sera terminée.

Le balayage de rues sera fait prochainement, probablement avec la machine de la Ville de Saint-Joseph dès qu'elle sera disponible.

Un citoyen demande à l'inspecteur municipal d'aller voir dans le rang St-Louis car il y a deux gros trous.

b) Loisirs et embellissement

Une demande a été présentée au Pacte rural pour obtenir un petit financement pour planter des arbres et arbustes le long de la clôture du CPE afin de cacher un peu celle-ci.

c) Eau potable

Un bris d'eau a été réparé sur la Route 112 en avant de chez Éloi Lessard.

d) O.M.H.

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric approuve les états financiers de l'OMH 2010 qui présentent un déficit \$76 367. Un montant de 982\$ sera retourné à la Municipalité.

e) Sécurité incendie

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité qu'Henri Gagné participe au souper seulement du tournoi de Golf du CLD Robert-Cliche jeudi le 2 juin au coût de \$50 pour le souper seulement.

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric commandite pour un montant de 25\$ madame Sonia Rodrigue, résidente de Saint-Frédéric, qui participera au Relais pour la vie à Saint-Georges le 4 & 5 juin avec plusieurs autres employés du CPE.

Invitation de L'Escadron 881 à participer à la 31^e Revue Annuelle qui aura lieu le 15 mai à 10h00 à l'École Secondaire Veilleux.

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la salle municipale soit prêtée gratuitement à l'Âge d'Or lors de leur souper théâtre qui aura lieu le 9 juillet 2011.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Séchoirs à main dans salles de bain : Cathy Poulin vérifiera le prix d'un séchoir à main pour vérifier si ce serait avantageux par rapport au papier.

Ancien poste à feu : L'inspecteur municipal mentionne que le poste à feu coule énormément. Il faudrait trouver une solution temporaire pour entreposer le matériel qui se trouve dedans, comme par exemple acheter un conteneur ou une remorque à sellette d'attelage. Ces alternatives seront étudiées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Carl Lessard à 21h50.